



santé
famille
retraite
services

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MSA SUD CHAMPAGNE

17 NOVEMBRE 2023

MSA Sud Champagne (Aube Haute-marne)

Adresse postale

1, avenue Maréchal Joffre

BP 531

10032 Troyes Cedex

Siège social

Allée Cassandre

52000 Chaumont

<https://sudchampagne.msa.fr>

tél. 03 25 30 33 33

L'Assemblée Générale ordinaire de la CAISSE de MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE SUD CHAMPAGNE s'est tenue le **VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023** au Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises sous la présidence de Monsieur Éric PETIT, Président de la MSA Sud Champagne. L'ordre du jour était le suivant :

Vérification de la feuille de présence	1
Constitution du bureau.....	1
Approbation du précédent procès-verbal	1
Ouverture de la séance et accueil par le Président.....	2
Rapport d'activité du Directeur Général	2
Lecture et vote des résolutions.....	5
Rapport mutualiste.....	6
Rapport moral du Président.....	10
Plan de prévention du plan mal-être en agriculture.....	12
Clôture de l'Assemblée Générale	13

VERIFICATION DE LA FEUILLE DE PRESENCE

Il est constaté la participation de 69 délégués cantonaux de l'Aube et de la Haute-Marne à l'Assemblée Générale.

L'article 30 des statuts prévoyant que l'Assemblée Générale Ordinaire statue valablement dès lors que le quart des membres qui la composent est présent, le Président déclare donc l'Assemblée Générale ordinaire valablement constituée.

CONSTITUTION DU BUREAU

Le Président propose de constituer le bureau de l'Assemblée en désignant 3 assesseurs, à raison d'un assesseur pour l'ensemble des délégués appartenant respectivement au 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} collège (article 30 des statuts).

Sont proposés comme assesseurs :

- **LEROY Éric**
au titre du 1^{er} collège
- **BOUVIER Marie-Claire**
au titre du 2^{ème} collège
- **HITTLER Charles**
au titre du 3^{ème} collège

L'Assemblée Générale accepte la constitution de ce bureau.

Sur proposition du Président, Stéphane ANTIGNY, Directeur Général, est nommé en qualité de secrétaire de séance.

APPROBATION DU PRECEDENT PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 octobre 2022 a été mis à la disposition de tous les délégués cantonaux sur le site internet de la MSA.

Le Président demande à l'Assemblée Générale si elle a des observations à émettre.

Aucune observation n'étant formulée ni aucun avis contraire exprimé, le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

OUVERTURE DE LA SEANCE ET ACCUEIL PAR LE PRESIDENT

RAPPORT D'ACTIVITE DU DIRECTEUR GENERAL

Le rapport d'activité a été présenté par Stéphane ANTIGNY, Directeur Général

Cette intervention se fait en 3 parties :

- Présentation de quelques chiffres et actions saillantes de l'année 2022
- Une vidéo pour vous illustrer ce qu'est une MSA et son activité quotidienne
- Et pour terminer, quelques éléments d'actualité et de perspectives

Rapport d'activité 2022 : 2 priorités sur lesquelles repose notre action

- L'Accompagnement de nos adhérents et de nos entreprises
- Notre présence sur les territoires ruraux

Mais avant de détailler les actions conduites autour de ces 2 priorités, quelques chiffres clés.

La MSA Sud Champagne, c'est :

- 67 000 adhérents soit 14% de la population de l'Aube et de la Haute-Marne
- 274 collaborateurs en 2022 et 214 délégués bénévoles sur le territoire
- 288 M€ de prestations versées et 150,5 M€ de cotisations émises
- Une organisation originale qui s'appuie sur des mutualisations de proximité avec nos caisses voisines de Lorraine et d'Alsace. Nous assurons donc pour le compte de ces caisses, les prestations familiales et de retraites, après analyse de la carrière par la Lorraine
- L'autre originalité, propre à notre MSA, c'est son engagement au service du Réseau. Historiquement la plus petite caisse du réseau, après la Corse, notre politique, couplée à l'engagement et la qualité de nos équipes nous a permis de nous positionner sur de nombreuses mutualisations nationales : RCT, Pivot Famille / ASS, SASPA, ARIPA et de poursuivre le développement de notre caisse, malgré les nombreux postes à rendre dans les COG successives. Nous sommes devenus aujourd'hui la caisse du réseau ayant le plus de mutualisations nationales avec plus de 76 collaborateurs engagés sur ces missions (la 2ème étant l'Auvergne avec 74 collaborateurs et la 3ème, l'île de France, à 37 collaborateurs)

Quelques données pour illustrer notre accompagnement en 2022

- Plus de 9 000 visites dans nos accueils, 17 000 mails traités et plus de 88 000 appels reçus (gestion de la réponse PF et Retraite pour le trinôme) avec un taux de décrochés de 84,6%. 532 rdv prestations ont été réalisés pour s'assurer de la plénitude des droits
- En retraite, nous avons versés 193 M€ de pensions pour 38 000 retraites. Je rappellerai la mise en œuvre de la Loi Chassaigne 2 pour la revalorisation des petites retraites qui

s'est traduite pour les adhérents de la MSA Sud Champagne par 1,4 M€ versés pour 1 885 bénéficiaires. Par ailleurs, nos élus ont également octroyé près de 700 000 € de prestations extra légales pour nos retraités aux plus faibles revenus.

- Au niveau santé, ce sont plus de 75 M€ de versement pour 39 000 assurés en maladie et au niveau familiales, 12 M€, hors RSA (versés pour les CD) pour près de 6 000 allocataires (19 000 allocataires pour le trinôme si on considère notre gestion pour le compte de l'Alsace et de la Lorraine). Au niveau extra légal, le CA a versé près de 70 000 € en santé et plus de 185 000 € en faveur des familles le plus modestes.
- Pour ce qui concerne nos exploitants, je souhaite souligner les dispositifs exceptionnels mis en place au regard des crises subies avec notamment 4,4 M€ au niveau des PEC résilience et 10,5 M€ au titre de l'épisode de gel 2021. Je soulignerais aussi la mesure d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat (MUPPA) qui s'est traduite par une réduction de la cotisation AMEXA des non-salariés et qui a donc concerné 3 471 exploitants. A noter également, qu'en septembre 2022 ont été installés les Comités pléniérs en charge de la lutte contre le mal-être agricole dans nos 2 départements. Mais je n'en dirais pas plus à ce stade ayant l'honneur d'accueillir le coordonnateur national interministériel du plan de prévention mal-être en agriculture, M. Damaisin, qui clôturera notre AG ce jour.
- Pour nos entreprises, quelques chiffres pour démontrer notre engagement sur la sécurité au travail avec 39 entreprises bénéficiaires d'une aide financière, 178 interventions en entreprise, 49 formations menées auprès de plus de 1 000 participants et 2 contrats de prévention signés.

Notre présence indispensable sur les territoires, c'est :

- Notre participation dans les 31 France Services Aube & Haute-Marne comme partenaire et plus particulièrement dans 4 en tant que porteur ou co-porteur avec l'ouverture de celle de la communauté de communes du barséquanais en janvier 2022 (bus itinérant) et en septembre à Arcis / Aube avec la communauté de communes d'Arcis Mailly Ramerupt.
- La prévention santé avec nos Instants santé, déployés également et dédiés aux jeunes retraités et aux jeunes. Un accompagnement de nos professionnels de santé pour déployer l'ETP et le FDP qui s'est traduit par 5 MSP signataire d'une convention pour l'ETP et 4 pour le FDP. Sans aucun doute l'une des caisses de MSA la plus active sur ce sujet et j'en remercie notre médecin chef, son équipe et C. Giroux de MSA Services qui nous aide activement sur ces sujets.
- Beaucoup d'actions également pour nos séniors sur le bien vieillir : voyage de nos retraités en Haute-Marne (360 participants), séjour Part'âges, intergénérationnel, avec 23 retraités participants, prix agir avec les aînés, une étude d'implantation d'une MARPA à Varennes sur Armance.
- Nos accompagnements concernent aussi l'enfance, la famille et la jeunesse. A noter par exemple le dispositif Trophée Prévention Jeunes mis en place avec nos collègues de la MSA MAM, qui est toujours plébiscité et qui permet chaque année d'évoquer, avec les jeunes, la prévention santé, notamment en Entreprise via un concours mis en place pour proposer des actions ou des dispositifs de prévention. En 2022 le 1^{er} prix a été remporté par le Lycée Forestier de Crogny.
- On peut parler aussi des maisons des 1 000 1ers jours de l'enfant, partenariat fort avec le CD 10 et la CAF de l'Aube, pour lequel nous avons participé et animé des groupes de

réflexions en ruralité pour réaliser un diagnostic qui s'est appuyé sur plus de 1 300 entretiens / rencontres. Mais là aussi, je vous laisse découvrir tout à l'heure ce dispositif plus en détail, avec le rapport du Président.

- En 2022, nous avons aussi pu contractualiser des conventions avec les CAF 10 et 52 sur les mutations pour les contrats de courtes durées afin d'éviter des pertes de droits de nos allocataires. Je remercie d'ailleurs la directrice de la CAF 52, Marie-Charlotte Kossmann-Mathon qui est là aujourd'hui et qui a validé cette initiative innovante permettant de faciliter la vie de nos adhérents.
- Et la MSA, c'est aussi depuis plusieurs années, MSA Solidaires avec nos partenaires. En 2022, l'opération Pommes de terre solidaire, sous l'égide de SOLAAL et en partenariat avec le FDSEA de l'Aube et le Noël solidaire avec plus de 400 dons de jouets et denrées alimentaires avec le secours populaire.

Enfin, je terminerais ce rapport 2022 en soulignant que la MSA c'est aussi un groupe avec ses associations Présence Verte, MSA Services et l'ASEPT qui regroupent une quinzaine de collaborateurs et qui viennent compléter l'action de la MSA sur les territoires en répondant aux besoins que ne peut couvrir la MSA et son socle général de mission de service publique.

L'intérieur et le quotidien de votre MSA

Et si on parle des femmes et des hommes qui agissent au quotidien pour faire vivre ces missions de service public et au-delà pour accompagner les populations agricoles tout au long de leur vie et répondre aux besoins des populations rurales en général, je vous propose une vidéo qui sera toujours plus parlante et éclairante que de longs discours.

Actualités et perspectives

- Réforme des retraites
 - Task Force en SC, PFT dédié sur la réforme
- Nouveau TESA simplifié
 - Déploiement au 01/01/2024, un accompagnement spécifique va être déployé en Sud Champagne
- A2U
 - Le 25 novembre 2022 à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le Président de la République et la Ministre déléguée en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes ont souhaité le lancement du projet « pack nouveau départ ». Un des objectifs de ce dispositif est de débloquer rapidement des aides aux victimes de violences conjugales pour faciliter leur départ du domicile familial et faire face aux premières dépenses dont l'aide universelle d'urgence.
 - Cette aide est inscrite dans la loi du 28 février 2023 et sera mise en application au 1^{er} décembre 2023.

Hier ont été communiqués les chiffres 2022 :

- 244 000 victimes de violences conjugales ont été enregistrées en 2022, en grande majorité des femmes.
- Un chiffre en hausse de 15% par rapport à 2021 (et pourtant il est estimé que seule une victime sur 4 porte plainte)
- L'aide (environ 600 dossiers/an) se traduira sous la forme d'un prêt ou d'une aide non remboursable versée dans un délai de 3 à 5 jours, en fonction de la situation

- financière et familiale de la victime, pour lui permettre de quitter rapidement son domicile.
- Il a été décidé de mutualiser nationalement cette activité A2U en Sud Champagne, adossée à l'ARIPA (du fait de l'expérience de cette mission en matière de séparation, de recouvrement...)
 - Effectif : 2 ETP s'ajouteront donc aux 48 ETP ARIPA
 - Une ligne téléphonique dédiée est prévue
- Lancement d'une charte des familles sur la Com Com Meuse Rognon (52)
 - Emploi / Insertion et charte des prestataires
 - Engagé au côté de la Chambre d'agriculture dans la feuille de route insertion lancée par le CD 10, avec les 3 Chambres consulaires, nous allons notamment mener une étude sur les RSA SA dans l'Aube.
 - Et pour rappel, mais là aussi, nous en reparlerons tout à l'heure, nous avons relancé, avec les MSA MAM et Picardie ainsi que la profession les travaux sur la prestation de service et cela sous l'impulsion de nos élus viticulteurs du Conseil d'administration
 - Ambition d'animer les France services des 2 départements
 - Innovation initiée et expérimentée dans l'Aube, avec la Préfecture et le CD, l'animation des France Services a eu un tel succès qu'elle a été généralisée par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) dans tous les départements de France.
 - De par notre expérience, nous nous sommes positionnés auprès de la Préfecture 52 pour assurer cette activité également par notre MSA Services.
 - MSA 2030

LECTURE ET VOTE DES RESOLUTIONS

Ce point a été présenté par Steve GHENO, Directeur Comptable et Financier

Les décrets prévoient que seule l'affectation du résultat de la Santé au Travail résulte d'une résolution d'Assemblée Générale. La proposition d'affectation de ce résultat est établit en application des dispositions des textes en vigueur.

Première résolution : constatation des résultats

L'Assemblée Générale constate le résultat positif de gestion de la santé au travail pour l'exercice 2022, soit 71 933 €.

Le montant de la réserve 2022 était de 118 493,14 € et notre montant de réserve maximum est porté à 679 937,59 € (soit la moitié des charges annuelles).

Deuxième résolution : affectation du résultat de la santé au travail pour 2022

Sur proposition du directeur comptable et financier, l'Assemblée Générale valide l'affectation du résultat 2022 du service santé au travail à la réserve, portant ainsi le montant de la réserve à 190 426,59 €.

Sur proposition du Président, les deux résolutions sont adoptées à l'unanimité.

RAPPORT MUTUALISTE

Le rapport mutualiste a été présenté par Fabien DEQUAIRE, 1^{er} Vice-Président

Chers amis délégués,

Cette année, et en ma qualité de Président de la commission vie mutualiste, je commencerai mon intervention par une interpellation.

SOYONS FIERS ! OUI soyons fiers d'être des délégués MSA et de le prouver au quotidien.

Parce que nous sommes d'ici, que nous connaissons nos besoins nous avons à cœur d'être au plus près de chacun afin de conduire avec efficacité un mandat de proximité et d'écoute pour satisfaire aux attentes du plus grand nombre grâce à des actions contribuant à l'animation de nos territoires ruraux.

Dans cette logique je vais céder, pour quelques instants ce micro à un président d'échelon afin qu'il évoque les actions phares qui se sont déroulées dans son territoire (intervention de René Dozières).

- Un atelier numérique où 14 participants sont venus conforter leur connaissance de la navigation au site internet MSA : 2 heures d'apprentissage de convivialité et d'échanges au sein de la maison « France Services » de la Chapelle St Luc ; un moyen aussi de faire connaître le réseau « France Services » qui est un point d'ancrage territorial de première approche.
- Une rencontre de territoire pour découvrir une entreprise ; les nouvelles technologies innovantes de gestion et surveillance des stocks et des tâches.
- L'émergence d'une idée qui prend de l'ampleur et commence à rayonner sur le lycée de St Pouange. Le constat de l'utilisation des molécules de synthèse utilisées par les jeunes pour trouver un dérivatif à leur mal-être ou tout simplement tenter par l'expérience, m'a conduit à vouloir porter une action de sensibilisation auprès d'un lycée agricole de la région. C'est en faisant de la prévention que l'on peut parfois se prémunir du pire et René poursuit ses liens avec le lycée pour construire un projet clé en main.

Nous avons décidé d'associer à cette démarche une conférence sur le burnout parental qui se déroulera le 28 novembre et une présentation du réseau Sentinelles. La prévention, l'information sont les données qui peuvent faire la différence.

Cette année notre Assemblée Générale a pour thème l'innovation, revoyons ensemble ce que nous avons porté, réalisé tout au long de l'année 2023 avec ce thème en filigrane.

Innovation technique

C'est dans le domaine de la santé sécurité au travail que les réalisations ou les formations sont les plus représentatives du mot innovation.

C'est quoi d'abord l'innovation : c'est la recherche constante d'améliorations de ce qui existe, c'est améliorer pour un mieux-être et nous pouvons alors évoquer :

- Les exo squelettes

Quels sont les avantages de l'exosquelette ?

Associés à la réduction de la charge physique et/ou des troubles musculo-squelettiques (TMS), les exosquelettes font naître un espoir légitime d'amélioration des conditions de travail avec l'objectif principal d'assister les salariés lors de la réalisation de certaines tâches, leur usage permet d'améliorer les conditions de travail.

Sur nos secteurs d'activité ils sont un plus incontestable mais leur utilisation doit être accompagné et en cela notre service Prévention des risques Professionnels est à votre écoute pour solliciter aide, conseil et intervention/animation au sein de votre échelon et de ses entreprises. Vous avez su vous montrer innovants en faisant passer des messages originaux de prévention à la santé par le sport et le manger sain.

Lors des Fêtes de l'Agriculture avez contribué au succès du vélo smoothie : pédaler, rire, faire du sport pour booster son moral et son potentiel santé.

Pour le département de l'Aube pas moins de 130 personnes ont pédalées, goûtées des smoothies âprement mixés sous un soleil de plomb mais dans la bonne humeur. En Haute-Marne se sont 170 cyclosmoothistes, dont de nombreux enfants, qui ont participé sous les encouragements de nos animateurs ou délégués.

Originalité : aussi pour faire passer un message de prévention sur les chutes de hauteur : ce thème tenu par notre plan de prévention depuis 2014 est un sujet phare qui s'inscrit dans l'innovation, en ce qu'il tend à faire de la prévention mais aussi à gérer au mieux les dépenses et traumatismes occasionnés par ces accidents.

Vous avez participé, selon vos moyens et vos envies, à faire vivre notre stand lors de ces rendez-vous incontournables ou chaque organisation professionnelle agricole est représentée en tant qu'acteur du monde agricole et du tissu rural.

Chaque année c'est une gageure à relever pour se renouveler dans nos messages et dans notre scénario pour faire connaître tous les services de la MSA, tant les services des prestations légales que toute l'offre extra légale proposée par notre service social ou encore l'offre de service.

Innovation technique avec l'émergence des méthaniseurs, que nous vous avons proposé de découvrir pour la seconde année lors des Rencontres de territoires. Avec le choix qu'ont fait certains d'entre vous de réutiliser ce qui traditionnellement se perdait : un méthaniseur c'est partir d'un déchet pour produire une énergie : c'est une logique. Certes de rendement économique, mais aussi de développement durable et d'utilisation « du perdu pour en faire un acquis ».

Lors d'une rencontre de territoire, l'une de nos hôtes nous a fait remarquer qu'avoir acquis un robot de traite (donc une innovation technique) lui avait permis de gagner en qualité de vie car elle dégage plus de temps pour la famille, les enfants, mais aussi pour le développement de la ferme pédagogique. « Faire connaître mon métier auprès d'un public plus nombreux car j'ai désormais plus de temps à leur consacrer et à leur en montrer la beauté » a-t-elle conclu. Cette perception nous permet donc de constater que technique et social, sont intimement liés.

Innovation sociale

On parle d'innovation sociale dès qu'un besoin social n'est pas ou peu couvert et qu'une solution ou une proposition de solution est apportée.

En tant qu'élu, il faut alors avoir la volonté de mettre en œuvre une réponse pertinente à la carence constatée. A cet effet, je rappellerai ici un fait tout simple soulevé par un administrateur début 2023 : « La réglementation m'impose de mettre un défibrillateur dans ma commune mais je ne sais pas m'en servir et surtout je ne connais pas les bons gestes selon les circonstances. Je suis persuadé que quantité de mes administrés sont dans le

même cas. » J'apporte une réponse en demandant à la MSA en ma qualité d'élu une formation à la manipulation. Je prends en charge les invitations et l'organisation de cette session d'information avec la MSA et nous sommes désormais une trentaine de personnes dans ma commune à savoir agir en cas de besoin.

Chaque année nous organisons des rencontres de territoires pour aller auprès de nos adhérents, mieux les connaître et mieux appréhender leurs problématiques mais aussi leurs succès professionnels, tout ce qui fait leur fierté.

En organisant ces rencontres, nous innovons en vous y associant notre volonté de « l'aller vers » ne jamais laisser quiconque sur le bord du chemin ; de connaître et se connaître.

Je note cependant en 2023, une certaine frilosité dans votre participation à ces rencontres qui sont pourtant un plus pour vous en tant que délégués mais aussi pour le monde rural qui vous entoure (8 rencontres pour 60 participants). Il faut casser cette logique de non présence qui s'installe insidieusement !

En 2024, dernière année de la mandature il devient indispensable de créer une dynamique en incluant les élus locaux ou les personnes clés des secteurs géographiques au sein desquels vous êtes élus ! C'est pourquoi, je compte sur vous pour nous donner les moyens de réaffirmer que sans nous, sans vous, le régime agricole perd de son essence. Sachez vous engager encore et toujours !

- Innovation aussi dans notre façon de porter les messages !

Avec une action commune portée dans le périmètre région Grand Est pendant la campagne nationale de dépistage du cancer du sein. Marcher, courir, tenir un stand d'info **tous ensemble** délégués lorrains, alsaciens, marnais et sud champenois, voilà ce qui était novateur et a mis en lumière qu'ensemble on peut aller bien plus loin !

Nous avons marché le 1^{er} octobre en bord de canal à Chaumont et le 6 octobre en nocturne dans les rues de Troyes. Pas moins de 30 délégués accompagnés de salariés volontaires ont participé avec plaisir et conviction !

- Grandir en milieu rural : Un partenariat avec l'antenne locale de l'UNESCO.

30 expositions auxquelles vous avez été invités lors des vernissages pour porter une valeur de mutualisme qui s'exprime aussi à travers les œuvres de tous ces jeunes artistes du monde.

De nombreux élus locaux et personnalités ont apprécié la qualité de ces expo itinérantes « les couleurs de la paix » et pour nous, vous, délégués une occasion exceptionnelle de prouver que le mot culture peut se décliner au pluriel.

Jeunes et moins jeunes ont pu se retrouver autour de cette valeur universelle qu'est l'art comme vecteur de paix. C'est une belle idée à peindre, à décliner en ces temps où le mot guerre résonne cruellement à nos oreilles.

Je vous invite à répondre favorablement aux futures invitations de cet hiver afin d'aborder collectivement toute la diversité culturelle du monde.

- Prix des aînés

Innover tout en « allant vers » c'est aussi mixer avec succès les générations. La notion de passerelle, de transmission doit permettre l'innovation car comme dit l'adage : c'est dans les vieux pots... mais vous connaissez la suite.

Regardons ensemble ce bel exemple, cette action est issue d'un partenariat entre le lycée St Exupéry section hôtelière de Saint Dizier et la Maison de l'Orme dorée, pour les dégustations il vous faudra encore un peu de patience (vidéo sur le livre recettes).

- Action addictions et introduction Sentinelles à destination des jeunes : l'avenir est ici.

René nous a, au préalable, expliqué son projet et les liens qu'il a réussi à créer avec ce beau projet qui sera exporté sur une autre structure éducative afin de renforcer notre rôle d'acteur de prévention.

- Etre innovant c'est aussi : faire connaître les droits et démarches pour être acteur de sa protection sociale.

Pour conclure sur l'innovation sociale, je partagerai avec vous l'expérimentation des ateliers numériques et la connaissance des espaces « France Services » parce que le législateur a été sensible à certains mouvements sociaux ayant pointé la difficulté d'accès aux droits sur les territoires, il a financé l'installation des espaces « France Services » que nous avons porté en Sud Champagne, Bar sur Aube et co-porté Bar sur Seine, Chaource, Arcis-sur-Aube dans nos départements. Ces espaces sont des points d'entrée sur l'étude des droits. Chaque année un agent MSA assure la formation et les recyclages législatifs des animateurs en lien avec les autres partenaires.

Soyez par une bonne connaissance de notre site internet et de sa navigation, les ambassadeurs de la dématérialisation. Elle peut faire peur mais tout s'apprend !

Vous avez été une trentaine à participer aux ateliers organisés ce printemps. Si vous souhaitez poursuivre en 2024 d'autres sessions pourront voir le jour.

En décembre une action de sensibilisation à la réforme des retraites sera conduite à l'EFS d'Arcis nous vous y attendons nombreux !

- Un réseau innovant mettant en valeur la notion de solidarité et d'entraide : valeurs phares de notre régime.

Cet automne, 3 théâtres forum ont été organisés pour sensibiliser un large public à l'accompagnement du mal-être en agriculture, plus d'une centaine de participants ont permis de faire émerger divers sujets tels que l'entraide familiale, l'aide au répit le soutien inter-générationnel, les cellules REAGIR et tant d'autres.

Je terminerai et en guise de transition, par un grand merci à vous les Sentinelles. Vous qui avez fait cette démarche de formation et ce malgré nos emplois du temps surchargés et une gestion des priorités toujours plus prégnante qui met les formations loin de nos urgences.

Grace à ce réseau, notre ambition est de passer d'un état de mal-être à celui de mieux-être et, à terme, de bien-être dans le métier. De plus je tiens à souligner qu'il faut du courage et une certaine abnégation, de la volonté pour s'engager au sein de ce réseau tourné résolument vers les autres. Alors merci !

En conclusion

Et pour terminer, car je sens votre impatience à découvrir notre intervenant extérieur, je vous redirai que 2023 était l'avant dernière année de votre mandat 2024. Année des Jeux Olympiques pour certains et pour nous, athlètes de terrain, il s'agit de relever les défis de la dernière ligne droite et surtout de jouer les coureurs de fond afin de préparer 2025.

Un nouveau mandat pour ceux qui auront la volonté de poursuivre et/ou de trouver leurs successeurs. Sachez donner envie car si Paris 2024 est prometteur de médailles tricolores, la MSA Sud Champagne a encore, elle, de belles médailles locales à décrocher avec vous au service de tous.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le rapport moral a été présenté par Éric PETIT, Président

Au nom du Conseil d'Administration, il me revient de vous présenter le rapport moral. L'action de notre MSA repose sur 2 grandes missions.

Tout d'abord, appliquer la législation et les réformes de la protection sociale. Celle-ci s'adapte, évolue au gré des évolutions sociétales, des besoins des populations, de nos attentes individuelles, mais aussi des équilibres financiers, juste équilibre entre la capacité contributive et les attentes sectorielles, tout ceci dans un contexte économique nouveau : l'inflation. Ces éléments sont prégnants dans les choix politiques qui sont faits (je ne juge pas, j'observe...).

Les faits marquants :

- Réforme des retraites mise en place en 2023 progressivement, vous connaissez les grands principes pour les salariés et les exploitants.
- L'annonce des 25 meilleures années pour le calcul de la retraite pour les exploitants, ancien combat syndical, devrait être mis en place en 2026. J'attire votre attention sur les détails parlementaires.
- Le nouveau TESA, 3 objectifs : assurer sa modernisation, gestion plus performante, le rendre compatible à la DSN. Là aussi, un combat pour le maintenir ; demander un délai pour le concevoir... près de 2 000 utilisateurs en Sud Champagne sur les 28 000 en France.
- 500 000 contrats en 2020 – 900 M€ de masse salariale.
- 1^{ère} année de mise en application de la déclaration fiscale des revenus professionnels.

Innovations/Expérimentations

- Déconjugaison de l'AAH
- Attribution du plan de résilience Ukraine : 1 967 dossiers pour 4,3 M€

En 2023, notre implication dans la concertation régionale sur le PACTE et la loi d'orientation et d'avenir agricole au côté des autres OPA.

Notre contribution dans le cadre de notre ARCMSA Grand Est, 4 thématiques :

- Orientation et formation
- Transmission
- Installation
- Transition et adaptation au climat

Sujet majeur : L'affiliation

Un tiers des exploitants partira en retraite dans les années prochaines. Nous voyons apparaître de nouvelles activités (énergie, tourisme...), de nouveaux statuts, SAS, SCEA, progression notoire des associés exploitants, de nouveaux profils : pluriactifs / installation hors cadre familial / installation progressive.

L'affiliation n'est pas un acquis, nous devons être prospectifs. Il en va de même pour les entreprises.

S'assurer que l'application de la loi soit bien effective mais aussi, proposer une qualité de service et communiquer sur l'ensemble de ces services (médecine du travail, prévention, accompagnement des familles). L'activité agricole avec des formes juridiques variées n'est pas forcément affiliée à la MSA.

Autre sujet d'importance : L'emploi

C'est un enjeu majeur pour nos filières tant économique qu'humain. Sur le premier volet, l'actualité des dernières vendanges a mis en évidence la problématique de trouver de la main d'œuvre. De plus en plus de viticulteurs décident de déléguer cette tâche à des prestataires car ils ont du mal à recruter les 25 000 vendangeurs nécessaires chaque année. L'accompagnement de l'emploi c'est aussi accompagner la nouvelle association AGRI-EMPLOI 52 qui a pour but de mettre à disposition des salariés notamment aux éleveurs laitiers (surcharge de travail / bien-être / maintien de la filière).

En 2024 nous avons pour objectif d'accompagner les bénéficiaires du RSA avec la Chambre d'Agriculture pour les aider à accéder à des emplois agricoles.

Notre action sociale :

Un budget de près de 2 millions d'€ en mission nationale et mission locale, nous permet d'accompagner nos ressortissants salariés et exploitants tout au long de leur vie.

Pour la petite enfance, je vous propose de découvrir une action innovante ; lancement du dispositif des 1 000 1^{ers} jours avec un diagnostic réalisé dans l'Aube avec l'appui de la MSA, et l'accompagnement des actions réalisées, tant dans la création des maisons des 1 000 1^{ers} jours que dans le financement de 20 heures d'accompagnement à la sortie de la maternité par un TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale).

Le congé de paternité, l'obligation de communiquer davantage auprès des futurs papas sur les 20 jours, notamment la problématique des 7 jours à prendre dès la naissance du bébé.

Le CPASS a décidé de réévaluer l'ensemble des conventions que nous avons avec un grand nombre de partenaires afin de les aider à faire face à l'augmentation de leurs coûts de fonctionnement (centres sociaux, foyers ruraux, ...).

Le dernier km

- France Services (Coordination et animation)
- Prévention santé
- ASEPT

Partenariat :

- Génération mouvement
- Les sections des anciens FDSEA
- Initiatives 10 et 52 avec lesquels nous signerons une nouvelle convention en fin de séance
- L'offre de services sur les territoires
- Contrats locaux de santé
- Accompagnement des collectivités locales en ingénierie sociale
- Etude d'opportunités MARPA
- Notre savoir-faire, notre proximité
- Présence verte / innovation le DATI

Mal-être en agriculture

Peut-être demain le bien-être...

- Pour rappel, « REAGIR » a débuté en Haute-Marne, puis s'est étendu en Champagne-Ardenne, puis dans le Grand-Est avant d'être étendu au niveau national. Il s'agit d'un accompagnement économique et social.
- Des cellules pluridisciplinaires d'aide au répit / Agri écoute ont été mis en place. En 2023 il y a eu 100 formations des sentinelles. Leur but : repérer, écouter, orienter. Elles sont un succès en termes de nombre d'inscrit, en termes de diversités des profils (exploitants, salariés élus...).
- Accompagnement spécifique du RSA exploitant financé par les 2 conseils départementaux (particularités Sud Champagne). L'ensemble des OPA a souhaité que la MSA soit le chef de file de ce dispositif. Les services de l'état et les préfetures nous ont confié l'animation des comités techniques.

J'en arrive à la fin de mon rapport.

Vous avez probablement remarqué le ton optimiste.

Je n'ai pas évoqué les sujets qui vous fâchent ou qui génèrent des désagréments.

Quelque fois les délais sur certains dossiers, une application stricte de la réglementation, des courriers standards très administratifs, ...

Sachez que sur tous ces points, nous y travaillons au niveau national et bien entendu en Sud Champagne.

L'ensemble de nos activités repose sur des moyens humains, un système informatique performant et des moyens généraux.

Vous connaissez cependant mon pragmatisme.

La COG 2020 est drastique : 25% sur les moyens (-5% par an) et moins 1 000 collaborateurs.

Aujourd'hui notre Conseil Central, son président, son Directeur Général négocient en permanence un ajustement de celle-ci pour faire face notamment à l'inflation, d'autant que nos collègues de la protection sociale ont, il y a quelques mois, réussi une négociation bien plus clémente.

Je tiens à souligner l'engagement au quotidien de l'ensemble de nos collaborateurs dans leurs missions, et me joins aux propos de Fabien sur l'implication de nos délégués après ces 2 années de COVID.

Cette année 2023 nous a permis de porter un grand nombre d'actions innovantes, au plus près des territoires.

PLAN DE PREVENTION DU PLAN MAL-ETRE EN AGRICULTURE

Le Président présente M. Olivier DAMAISIN, coordinateur national interministériel en charge du plan mal-être.

Replacer l'humain au centre des préoccupations. Le mal-être de la profession agricole est une réalité qui ne doit pas être un tabou. Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a présenté la mise en œuvre d'une feuille de route ayant pour objectif de lutter contre ce mal-être en replaçant l'humain au centre des préoccupations.

Pour y parvenir, le Gouvernement, qui s'appuie sur des dispositifs déjà existants (Agri'écoute, les associations, les réseaux « sentinelles », les cellules Réagir des chambres d'agriculture), choisit trois piliers : humaniser, aller vers et prévenir et accompagner.

Pilier 1 : humaniser

Le Gouvernement lance la création de comités dédiés à la question du mal-être des agriculteurs dans chaque département. D'ici à fin 2023, plus de 100 comités seront montés (1 par département). En leur sein, l'État s'engage dans une approche humaine et transversale de chaque situation avec la nomination des référents à la fois dans les cellules économiques (directions départementales des territoires) et dans les cellules sociales (mutualité sociale agricole- MSA) qui porteront une action coordonnée.

Pilier 2 : aller vers, mieux prévenir et accompagner la souffrance

Le Gouvernement va mettre en place et former des réseaux de « sentinelles » dans chaque département, proches d'agriculteurs qui par leur contact quotidien et familial peuvent être à même de détecter en amont des situations de détresse ou de mal-être. Ces réseaux, qui existent déjà, vont être renforcés par la formation avec des professionnels et la mise à disposition d'outils (brochures, répertoires, ...). L'objectif est d'avoir un maillage de sentinelles fort et capable d'accompagner au mieux les situations de détresse.

Pilier 3 : prévenir et accompagner

En ce sens, le Gouvernement a pris plusieurs mesures :

- augmenter de 40% le budget dédié aux dispositifs d'accompagnement en cas de difficultés (+12 milliards d'euros pour attendre plus de 40 milliards d'euros par an) ;
- renforcer financièrement des dispositifs permettant de soulager les agriculteurs, notamment l'« aide au répit », qui finance jusqu'à 10 jours le remplacement des exploitants en situation d'épuisement professionnel et le crédit d'impôt remplacement ;
- doubler le budget dédié aux programmes départementaux d'accompagnement des agriculteurs en difficulté pour atteindre 7 millions d'euros et les rendre accessibles à un plus grand nombre de personnes et plus tôt. Ces programmes qui durent entre 3 et 5 ans permettent aux agriculteurs d'être conseillés à la fois sur la reprise de l'activité et sur les ajustements nécessaires pour redémarrer sereinement ;
- prolonger le crédit d'impôt remplacement jusqu'en 2024 en cas d'épuisement de l'agriculteur.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président, remercie à nouveau tous les participants de leur présence et clôture l'Assemblée Générale.

Fait et délibéré à Colombey-Les-Deux-Églises, le 17 novembre 2023.

Le Président



Éric PETIT

Le Secrétaire de séance



Stéphane ANTIGNY